



Fondée en 1947

## Résumé réunion comité 17 janvier 2022

---

1) Vœux 2022 du président

2) Mardi gras 2022

Décision : Nous avons envie de faire le Gille en respectant les traditions ! Ceci étant, il ne nous est pas possible de prendre une décision sur les bases communiquées (Quid de l'éventuel protocole ?). Une première décision quant à la tenue du carnaval doit être prise par la personne prévue à cet effet, c'est-à-dire le Bourgmestre.

Ce n'est pas aux membres des sociétés d'endosser la responsabilité de prendre une telle décision. Nous ne pouvons, en effet, pas accepter la pression morale mise sur nos épaules.

Si malheureusement le carnaval ne pourrait pas avoir lieu, nous demandons à ce que la Ville de Binche mette tout en œuvre pour venir en aide aux artisans de notre carnaval. Nous ne comprendrons pas qu'il en soit autrement. Les non-organisations de 2 carnivals ont certainement permis d'économiser certaines sommes qui doivent être réparties équitablement entre les artisans. **Il en va de la survie du carnaval.**

3) Remise des cagnottes

4) Elections comité 2022

5) Banquet 75<sup>ème</sup>

6) Divers